

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 Février 2011

## Tenu à la Mairie à 20h30

Sont présents :

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire, Mesdames et Messieurs, Nathalie HAUTOIS, Annie NESME, Elisabeth PASSOT, Serge BURNICHON, Jean DAVID, Renaud DROUY, Thierry CHABANON, Didier REY,

Excusés : Mesdames et Messieurs, Marie-Jo ANGLADA PATRIARCA (procuration faite à Mr Didier REY, Nathalie VERNUS PROST (procuration faite à Mr Jean-Pierre CHAMPION), Jocelyne ROLLET, Michel AUBRUN, Franck CALAS, Ludovic FARINET.

**Le Maire**, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal  
Secrétaire de séance élue : Mme Annie NESME.

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu du conseil du 27 Janvier dernier est lu par Monsieur le Maire, approuvé et validé par l'ensemble des conseillers présents.

**Puis, selon l'ordre du jour :**

**I / Approbation du compte administratif 2010 et affectation du résultat**

Le Conseil Municipal réuni, délibère sous la présidence de Monsieur Renaud DROUY, 3ème adjoint, sur le compte administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire, lequel peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement	Prévu	Réalisé	
Dépenses	473 703.20 €	325 381.03 €	
Recettes	414 566.00 €	425 775.75 €	
<b>Résultat de Fonctionnement</b>		<b>+ 100 394.72 €</b>	
<b>Report exercice 2009</b>	59 137.20 €	59 137.20 €	
<b>Résultat Clôture Fonctionnement 2010</b>		<b>+ 159 531.92 €</b>	
Section d'investissement	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Dépenses	649 589.37 €	137 731.79 €	<b>- 233 257.00 €</b>
Recettes	660 178.37 €	250 951.78 €	<b>58 279.00 €</b>
<b>Résultat d'Investissement</b>		<b>+ 113 219.99 €</b>	<b>- 174 978.00 €</b>
<b>Report exercice 2009</b>	- 10 589.00 €	- 10 588.09 €	
<b>Résultat Clôture Investissement 2010</b>		<b>+ 103 904.28 €</b>	
<b>Résultat de Clôture TOTAL 2010</b>		<b>+ 263 436.20 €</b>	

Celui-ci a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble du Conseil qui a ensuite procédé à l'affectation des résultats, à savoir :

Affectation au compte 1068 du B.P. 2011 la somme de : **71 073.72 €** (174 978.00 € - 103 904.28 €)

Le résultat de fonctionnement reporté au compte 002 du BP 2011 sera de : **88 458.20 €**

Le résultat d'investissement reporté au compte 001 du BP 2011 sera de : **103 904.28 €**

## **II/ Vote du Compte de Gestion 2010**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion 2010, déclare à l'unanimité que le *compte de gestion de la commune* dressé, pour l'exercice 2010, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **III/ Modification de la taxe locale d'équipement (T.L.E.)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 novembre 2003 instituant la Taxe Locale d'équipement et fixant le taux à 1 %. Monsieur le Maire rappelle que cette taxe d'urbanisme est destinée à financer les équipements publics de la commune et est due par les bénéficiaires d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux,...) en fonction de la surface hors d'œuvre nette (S.H.O.N). Elle varie selon le type de la construction et s'applique sur tout le territoire de la commune.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le maintien ou la modification du taux applicable de cette taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir l'application de cette Taxe Locale d'Équipement et de modifier le taux, fixe le nouveau taux de cette taxe à 4 % et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

## **IV/ Enfouissement des réseaux : avenant pour les conventions de travaux avec le SleA et validation des nouveaux plans de financement**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'enfouissement des réseaux d'électrification et de télécommunication réalisés en 2009 et 2010 par le SleA sont achevés. Considérant que ces travaux portaient sur 2 conventions de travaux et 2 plans de financement distincts, il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires du fait que le coût des travaux du secteur de Flurieux est supérieur à l'estimatif. Toutefois, le montant des travaux du secteur "Village sud" est inférieur. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer les nouveaux plans de financement afin de régulariser la situation auprès de la Trésorerie avec le Décompte Général Définitif (DGD), sachant que le coût global de ces 2 conventions est légèrement inférieur à l'estimatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte les nouveaux de plans de financement relatifs à ces travaux d'enfouissements de réseaux, autorise Monsieur le Maire à signer ces documents et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en application de cette décision.

## **V/ Vote des subventions**

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance du tableau des subventions versées en 2010 et votent celles de 2011 dont le montant s'élève à 3 280.00 €.

D'autre part le Conseil Municipal a décidé de renouveler la subvention de 30 €/élève pour les frais scolaire du Collège de Thoisse ainsi que les € 2,50 /enfant et par jour pour toute participation à un accueil de loisirs (agrée Jeunesse et Sport). Cette subvention sera versée aux organismes qui accueilleront les enfants ou aux familles qui devront présenter une facture acquittée justifiant de la participation de leurs enfants dans un centre agréé Jeunesse et Sport.

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le budget primitif 2011.

## **VI/ Soutien au conseil d'école**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil des modifications apportées par l'Inspection Académique pour la rentrée 2011 : Création d'un poste de direction à Peyzieux et suppression de la décharge pour la direction à Mogneneins.

L'ensemble des conseillers rejoint monsieur le Maire sur la nécessité de soutenir le conseil d'école pour maintenir l'organisation actuelle.

Un vote en ce sens sera proposé à la prochaine réunion du SIVOS.

## VII/ Convention assistance juridique

Devant les problèmes récurrents posés par certains de nos administrés, il a été décidé de souscrire un contrat d'assistance juridique et de conseil.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer ce contrat.

## VIII/ Organisation des élections cantonales

En vue des élections cantonales les Dimanches 20 et 27 Mars 2011, le planning des permanences a été mis en place pour ces deux dates.

## IX/ Rapport des commissions

PLU : 30 agriculteurs étaient conviés à la réunion « diagnostic agricole », 11 sont venus et leur présence a permis de répertorier et de délimiter les terrains agricoles. Une réunion aura prochainement lieu pour présenter le diagnostic général aux organismes associés.

Ecole : L'architecte a été de nouveau rencontré, et le pré-projet présenté. Après discussion quelques modifications ont été souhaitées par les membres du SIVOS, un nouveau projet sera présenté prochainement.

Patrimoine, communication, animation : le prochain bulletin municipal sortira en Avril. Le spectacle de marionnettes aura lieu le week-end du développement durable soit le samedi 2 avril 2011 à 16h00 à la salle polyvalente.

La commission noms des rues avec la participation de personnes "ressources" de la commune s'est réunie et le projet avance de façon significative. Une ou deux autres réunions seront prochainement programmées pour finaliser ce dossier.

L'association des amis du vieux Thoissey et de son canton prépare un circuit de découverte des lavoirs sur notre territoire. Deux lavoirs de Mogneneins feront partis de ce circuit.

Bibliothèque : Le rapport d'activité 2010 a été fait : 222 heures de permanences, 139 inscrits actifs, 3097 livres prêtés dont 849 à l'école. Les classes ont été accueillies huit fois, soit 45 heures. Les 1300 livres appartenant à la bibliothèque ont été enregistrés lors de l'informatisation. Il a été acheté 106 livres pour les jeunes et 40 pour les adultes.

Opération première page : Cette année et pour la première fois cette opération conduite par la CAF, la Direction régionale des affaires culturelles, le conseil général et la commune va permettre à 32 bébés nés en 2010 (16 à Mogneneins et 16 à Peyzieux) de recevoir leur premier livre. Cela se déroulera lors de la manifestation organisée à cet effet le samedi 19 mars 2011 à 10h00 à la bibliothèque.

## X/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur **Le Maire**, lève la séance à 23h30.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 24 Mars 2011 à 20h30 à la Mairie



Le Maire,  
Jean-Pierre CHAMPION